

QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

- **Accompagnement individuel avec un accompagnateur librement choisi concernant son évolution professionnelle et sa mise en œuvre**
- **Démarche d'orientation qui ouvre des pistes d'évolution et qui facilite la prise de décision par la prise de recul et le dialogue avec un professionnel**
- **« Check-up professionnel » et « mise en projet »**

Concrètement:

- **Durée de 24 heures en 6 à 9 séances**
- **Étalement sur 6 semaines à 3 mois (+ suivi dans les 6 mois)**
- **Pendant ou en dehors du temps de travail**
- **Contenu adapté au profil et aux besoins de la personne**
- **Accompagnement par un conseiller bilan dans un lieu neutre**
- **Peut se dérouler en toute discrétion, sans en informer l'employeur, si en dehors du temps de travail**
- **Confidentialité**
- **Résultats du bilan remis au seul demandeur/deuse**

ATTENTION LE BILAN DE COMPÉTENCES, CE N'EST PAS ?

- le **développement de capacités personnelles** (coaching, thérapie...)
- le **reclassement professionnel** ou **l'outplacement** : accompagnement pour faciliter l'accès à un nouvel emploi pour un travailleur licencié
- la **validation des compétences** (pour obtenir un titre de compétences)
- la **VAE - valorisation des acquis de l'expérience** (pour faciliter l'accès à une formation)
- **l'évaluation des compétences (assessment)** demandé par un employeur dans le cadre d'une sélection pour un emploi
- **l'examen d'orientation professionnelle** demandé par un médecin-conseil dans le cadre de la réadaptation professionnelle
- le **conseil en évolution professionnelle** (qui vise à accompagner les personnes en transition professionnelle)
- l'accès à une **revalorisation barémique** ni à un emploi correspondant à un projet professionnel défini et opérationnel

POURQUOI ? POUR QUOI ?



- **Retrouver plus de sens et de motivation au travail**
plus de confiance en soi et en ses capacités
- **Identifier ses difficultés en poste et les prévenir**
- **Se réinvestir autrement dans son emploi actuel**
aménagement du poste de travail, des conditions de travail
ou autre regard sur sa situation



- **Entrer en formation**
évolution dans son métier ou en vue d'un autre métier
- **Équilibrer entre vie professionnelle / vie personnelle**
- **Changer d'emploi**
même secteur ou changer de métier



- **Formaliser ses acquis en vue d'une démarche de valorisation des compétences VAE**
- **Préparer une candidature pour un nouveau poste,**
un autre emploi, une admission dans une formation
- **Préparer une création d'entreprise**

LES BENEFICES DU BILAN



- la motivation au travail
- le bien-être au travail
- les relations de travail
- la prise d'initiatives et la participation aux formations
- le maintien à l'emploi et, le cas échéant, la reprise du travail
- l'équilibre entre le travail et la vie privée

ETAPES DU BILAN

Etapes	Objectifs
PRÉLIMINAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques • Analyser les attentes • Déterminer les objectifs à atteindre • Confirmer l'engagement du travailleur dans la démarche
INVESTIGATION	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser, analyser les acquis de l'expérience (travail, formation, loisirs) • Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles • Identifier les centres d'intérêts, les motivations, les valeurs et les priorités • Identifier les traits de personnalité • Déterminer les possibilités d'évolution (projets) • Analyser la faisabilité des projets : confrontation à la réalité • Mieux connaître les métiers, le marché de l'emploi, les formations
CONCLUSION	<ul style="list-style-type: none"> • Récapituler les résultats de la phase d'investigation • Recenser ce qui peut favoriser ou non la réalisation du(des) projet(s) • Définir un plan d'action avec les étapes de mise en œuvre • Préparer le retour vers le lieu de travail (entretien avec le supérieur...)
SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur le cheminement réalisé et les actions entreprises